



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 39
(2006, chapitre 35)

Loi proclamant le Mois de l'histoire des Noirs

Présenté le 18 octobre 2006
Principe adopté le 8 novembre 2006
Adopté le 23 novembre 2006
Sanctionné le 29 novembre 2006

Éditeur officiel du Québec
2006

NOTE EXPLICATIVE

*Ce projet de loi a pour objet de proclamer le mois de février
Mois de l'histoire des Noirs.*

Projet de loi n° 39

LOI PROCLAMANT LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

CONSIDÉRANT que la présence au Québec de personnes issues des communautés noires remonte à plus de 300 ans ;

CONSIDÉRANT que l'apport de ces personnes à l'histoire du Québec est peu connu au sein de la population québécoise ;

CONSIDÉRANT que la reconnaissance de cet apport concourt à renforcer la capacité d'agir et la fierté des personnes issues des communautés noires ;

CONSIDÉRANT que la proclamation d'un mois de l'histoire des Noirs permet de sensibiliser la population à la contribution de ces communautés à l'histoire du Québec ;

CONSIDÉRANT que cette sensibilisation permet d'encourager la pleine participation de tous à la société québécoise, de favoriser l'inclusion et l'ouverture au pluralisme et de renforcer le rapprochement interculturel entre tous les Québécois ;

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

- 1.** Le mois de février est proclamé Mois de l'histoire des Noirs.
- 2.** La présente loi entrera en vigueur le 1^{er} février 2007.

